

Réunion N° 4 du 28 janvier 2010

Région Bretagne - RENNES

Ordre du jour

- Actions à réaliser sur le 56
- Comité technique 56
- Validation de toutes les collectivités sur le projet

Présents	Excusés	Membres	Service / Fonction
X		MARCHAND Olivier	CG des Côtes d'Armor
X		MÉVEL-VIANNAY Stéphane	CG d'Ille-et-Vilaine
	X	DISLAIRE Danielle	CG du Morbihan
	X	JEGO Ronane	CG du Finistère
X		FORTIN Thomas	SAFI/CG Finistère
X		VINSONNEAU Lydie	Région Bretagne
	X	VOURC'H Grégoire	ADEUPA
X		DUCEUX Sylvaine	Cap L'Orient
X		CHAUVIN Frédéric	Rennes Métropole
X		LOPPION Karinec	Saint-Brieuc Agglomération
X		COTTENCIN Alain	Agglomération de Vannes
		LE GALL Bruno	Ville de Vannes
	X	GAD Laurent	CC Concarneau Cornouaille
		DUBOIS Philippe	SDEM56
X		GAUTIER Manuel	Mégalis
	X	BOUILLAUD Nolwenn	CAUE56
	X	RENARD Hubert	SDIS56
		MORALES Catherine	CC Au Pays de la Roche aux Fées

Relevé de décisions / Actions restantes

- **LVinsonneau** : prend contact avec IGN pour relecture des process de contrôles
- **FChauvin** : voit auprès Ville de Rennes pour précision planimétrique du MNT (1 ou 2m)
- **MGautier** : revoit les pièces administratives en fonctions nouvelles dispositions réglementaires
- **SDuceux** : fournit carte de présentation du territoire (avec buffer littoral, contours zone urbaine et zone rurale, contour zone militaire) et les shp
- **ACottencin** : voit avec BLegall pour nécessité ou non de faire zone urbaine sur Vannes, si Vannes OK nous fournir ortho Ville de Vannes

Date butoir pour la réalisation de ces tâches : 8 février 2010

Comité technique ortho 56

Il a été convenu que pour la phase d'analyse des offres, un Comité technique dédié au 56 serait créé.

Les membres proposés sont les suivants :

- M. Gautier, Mégalis,
- A. Cottencin, agglo de Vannes
- S. Duceux, agglo de Lorient,
- D. Dislaire, CG56,
- L. Vinsonneau, Région Bretagne,
- H. Renard, SDIS56,

- P. Dubois, SDEM56,
- N. Bouillaud, CAUE56.
La coordonnatrice technique sera S. Duceux.

Le comité technique tiendra informé l'ensemble du groupe ortho des avancées sur le marché.

Information annexe

Toutes les collectivités ont validé le lancement de l'ortho (1ère phase) auprès de Mégalis.